

Chargé de communication de sécurité intérieure

RNCP36367 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	320
Formacode(s)	46341, 46311, 42802
Code(s) ROME	E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015

<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La communication institutionnelle, et plus encore en matière de sécurité intérieure constitue un des piliers de la démocratie en France. En premier lieu, car elle répond à l'obligation constitutionnelle pour les agents de l'État de répondre de leur administration, contrepartie des pouvoirs exorbitants qui lui sont conférés et qu'elle répond à une exigence de transparence nécessaire à l'exercice du jeu démocratique. En second lieu parce que des limites spécifiques lui sont malgré tout imposées par la constitution, les lois et règlements, ce qui en fait un exercice dérogatoire par rapports aux acteurs civils de la communication.

Cette mission, qui est à la fois une obligation, un droit et un besoin pour une institution de sécurité intérieure, est confiée à des professionnels identifiés et spécialement formés qui l'exercent au quotidien. Elle implique l'acquisition et le maintien de compétences spécifiques et diverses qui doivent être reconnues par une certification professionnelle

ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de communication de sécurité intérieure élabore une stratégie de communication mettant en œuvre la politique de communication d'une direction ou service exerçant des missions de sécurité intérieure. Il exerce cette activité tant dans le champ de la communication interne qu'externe.

Son activité s'inscrit dans un double cadre normatif :

- celui dévolu à la communication dite « civile » et qui répond essentiellement aux règles du droit de la presse.
- celui très dérogatoire des agents exerçant une mission de sécurité intérieure du fait de la sensibilité ou du caractère secret des informations dont il dispose dans leur cadre professionnel (obligation de rendre compte de certains actes mais également interdiction de divulguer une information couverte par le secret de l'enquête, obligation de réserve...).

Le chargé de communication conseille et assiste son chef de service dans la déclinaison territoriale ou spécialisée des axes de communications de sa direction générale.

Il établit un plan de communication local.

Il participe à l'animation du réseau des chargés de communication de sa direction d'emploi ou du ministère de l'intérieur.

Il répond aux sollicitations des médias locaux et nationaux.

Il propose une stratégie de communication adaptée à la gestion d'une situation de crise en matière de sécurité intérieure.

Il réalise :

- des infographies destinées à intégrer une action de communication interne ou externe d'une direction ou service

exerçant des missions de sécurité intérieure,

- des photographies destinées à intégrer une action de communication interne ou externe d'une direction ou service exerçant des missions de sécurité intérieure,
- des vidéos destinée à intégrer une action de communication interne ou externe.

Il organise la communication institutionnelle de son service par la gestion et l'animation d'un ou plusieurs comptes réseaux sociaux locaux ou nationaux spécialisés d'une direction ou service exerçant des missions de sécurité intérieure.

Il peut, sur délégation, porter la parole de son service.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les besoins et les enjeux en termes de communication interne ou externe du service employeur par des échanges réguliers et directs avec le chef de service dirigeant.
- Alerter et conseiller les autorités hiérarchiques sur les retombées médiatiques d'une opération de police ou sur la naissance d'une polémique médiatique.
- Proposer un plan d'actions comportant différentes options d'actions argumentées et déclinées en avantages/inconvénients/ évolutions possibles / risques et moyens mis en œuvre.
- Déterminer pour chaque action de communication proposée : l'opportunité d'action de communication, de son mode, de sa forme, de son fond, du ou des médias choisis et de sa temporalité.
- Identifier les cibles prioritaires de communication interne et externe eu égard aux enjeux et objectifs du service.
- Proposer la réalisation d'actions de communication externe.
- Proposer des actions de communication interne.
- Coordonner, mettre en œuvre et/ou suivre les actions retenues dans le plan de communication et impliquant d'autres agents de son service.
- Accompagner et conseiller les agents de son service devant participer à une action de communication.
- Décliner et veiller au respect de la charte graphique institutionnelle dans toutes les communications écrites internes et externes, quel que soit leur mode de diffusion.
- Analyser sa pratique et participer à la réflexion collective à partir des sujets ou retour d'expériences proposés par les membres du réseau des chargés de communication.
- Identifier les médias locaux ou nationaux et leurs principaux acteurs et organiser des temps de rencontre et d'échange permettant une interconnaissance et une appropriation collective du contexte local de l'activité des médias et d'exercice des missions de sécurité intérieure.
- Produire du contenu rédactionnel à destination des médias (communiqués de presse, dossiers de presse, fiche de presse)
- Proposer une stratégie de communication adaptée à la gestion d'une situation de crise en matière de sécurité intérieure
- Présenter des projets argumentés et détaillés de supports de communication : réalisation infographique, photographique ou vidéo (coût, délai de réalisation, moyens engagés..).
- Procéder à la réalisation technique d'infographies, de prises de vue photographiques, ou de vidéos.
- Organiser et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe relatif à la création de compte de réseau social local ou national (ex : Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat, LinkedIn, Flickr....).
- Identifier les axes de communications pouvant être déclinés via les réseaux sociaux.
- Créer et diffuser des messages sur les réseaux sociaux de nature à favoriser l'intervention de services de secours ou d'intervention, sur les moyens engagés sur une opération ou sur les moyens engagés de nature à rassurer la population.
- Dans le cadre d'une interview TV, radio, WebTV, Webradio, ou d'un reportage, identifier le contexte de la demande média (type de média, ligne éditoriale, angle journalistique, délais et conditions de réalisation) et les enjeux, pour le service représenté, de la prise de parole
- Construire les éléments de langage de nature à permettre une présentation et une explication claire de l'événement, de la thématique ou de la problématique à l'origine de la demande média.
- Présenter des éléments de langages appropriés, pertinents et répondant à la fois aux interrogations du média et aux attentes du service.

Blocs de compétences

RNCP36367BC01 — Elaborer une stratégie de communication mettant en oeuvre la politique de communication d'une direction ou d'un service exerçant des missions de sécurité intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la doctrine générale de communication de sa direction générale, des doctrines spécialisées (exemple : communication via les réseaux sociaux).
- Identifier les besoins, les enjeux et les cibles prioritaires en terme de communication interne et externe, les possibilités locales ou spécialisées offertes par le service permettant de décliner les axes de communications de sa direction générale.
- Proposer un plan d'actions comportant différentes options d'actions argumentées et déclinées en avantages/inconvénients/ évolutions possibles / risques et moyens mis en œuvre
- Déterminer pour chaque action de communication proposée : l'opportunité d'action de communication, de son mode, de sa forme, de son fond, du ou des médias choisis et de sa temporalité.
- Proposer la réalisation d'actions de communication externe, visant à faciliter l'intervention de services de police ou de secours, à rassurer la population, à informer la population ou à réaliser une action de prévention, ou à faire taire les contre-vérités de nature à impacter l'ordre public, la sécurité des personnes et porter indûment atteinte à l'image, à l'honneur, aux valeurs ou aux intérêts de l'institution représentée.
- Proposer des actions de communication interne visant à diffuser toutes les informations institutionnelles non opérationnelles (dévolues aux services de transmissions), les informations nécessaires à l'interconnaissance des actions des agents, à la promotion des bonnes pratiques, ou à la correction de dysfonctionnement.
- Coordonner, mettre en œuvre et/ou suivre les actions retenues dans le plan de communication et impliquant d'autres agents de son service.
- Accompagner et conseiller les agents de son service devant participer à une action de communication.
- Décliner et veiller au respect de la charte graphique institutionnelle dans toutes les communications écrites internes et externes, quel que soit leur mode de diffusion.
- Analyser sa pratique et participer à la réflexion collective à partir des sujets ou retour d'expériences proposés par les membres du réseau des chargés de communication.
- Identifier les médias locaux ou nationaux et leurs principaux acteurs afin d'organiser des temps de rencontre et d'échange permettant une interconnaissance et une appropriation collective du contexte local de l'activité des médias et d'exercice des missions de sécurité intérieure.
- Accueillir et accompagner localement les médias locaux ou nationaux (en substitution et en délégation du service national de coordination de la direction générale si celui-ci ne se déplace pas).
- Produire du contenu rédactionnel à destination des médias (communiqués de presse, dossiers de presse, fiche de presse).
- Dans le cadre d'une situation de crise en matière de sécurité intérieure, proposer une stratégie de communication :
 - rechercher et collecter toutes les informations factuelles, opérationnelles et contextuelles relatives à la situation de crise en cours.
 - organiser et formaliser une remontée d'information rapide, régulière et fiable vers le service national de coordination de la communication de sa direction générale.
 - alerter et conseiller les autorités hiérarchiques sur les retombées médiatiques d'une opération de police ou sur la naissance d'une polémique médiatique.
 - proposer un plan d'action comportant différentes options d'actions argumentées et déclinées en avantages/inconvénients/risques et moyens mis en œuvre.
 - identifier et coordonner son action avec les chargés de communication des institutions partenaires impliquées dans la gestion d'un événement impliquant la sécurité intérieure (Ministère, Préfecture, Justice, service de santé et de secours...).
 - mettre en œuvre les stratégies d'action retenues par l'autorité administrative fonctionnelle en charge de la gestion de l'événement.
 - s'approprier et diffuser en externe et en interne, selon les moyens les plus efficaces, la stratégie de gestion de la communication et les éléments de langage validés (selon l'événement : par le ministère, la direction générale, la préfecture, le chef de circonscription ou de service).
 - encadrer et accompagner la présence des médias présents sur les lieux de l'événement en coordination avec le chef des opérations de police ou de secours de manière à leur offrir des conditions d'exercice de leur action sécurisantes pour eux-mêmes, pour les personnes impliquées et pour l'opération en cours. (organiser un point de regroupement , organiser des points presse, proposer des moyens de

communication dédiés aux médias présents en créant des mail-listes, des groupes d'envois spécifiques et mettre à disposition une ligne téléphonique spécifique.

- organiser un tour d'images permettant une relation des faits respectueuses des victimes et des opérations de sécurité en cours ou proposer la mise à disposition d'images réalisées à cet effet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée :

À partir d'une situation professionnelle reconstituée, intégrant une demande, un enjeu et/ou un besoin de communication : rédaction d'une fiche « Élaboration d'une stratégie de communication et éléments de langages » à destination du chef de service ou d'un porte-parole désigné par le service.

RNCP36367BC02 — réaliser des infographies à intégrer à une cation de communication interne ou externe d'une direction ou service exerçant des missions de sécurité intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un entretien d'analyse de la demande auprès du commanditaire de l'infographie (service d'enquête, chef de service ...).
- Proposer une action de communication ayant pour support une réalisation infographique (contexte, public visé, objectif visé, moyens de diffusion, modes de réalisation, délai et durée de mise en œuvre)
- Présenter un projet argumenté et détaillé de réalisation infographique (coût, délai de réalisation, moyens engagés, brief créatif)
- Identifier les ressources graphiques, visuelles, photographiques nécessaires à la réalisation de l'infographie (photos, logos, images, fonds, formes, graphiques...)
- Collecter et sélectionner toutes les données, informations et mentions validées et nécessaires à la réalisation de l'infographie.
- Identifier les moyens et techniques nécessaires et adaptés à l'objectif poursuivis, aux délais et aux moyens alloués.
- Procéder à la réalisation technique de l'infographie en intégrant les règles de base de la création infographique, en veillant à l'équilibre général de la composition, en veillant à la qualité des ressources, à la visibilité des titrages et au respect des droits d'auteurs, en respectant la charte graphique de sa direction générale
- Proposer l'infographie à la validation et effectuer les éventuels correctifs sollicités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation, à l'issue de la formation et dans un délai de 2 ans, de deux infographies :

- une en adaptation d'un gabarit établi par le service national de coordination de la communication de la direction générale accompagnées pour chacune d'une fiche individuelle précisant le contexte de la commande, les moyens de production, et les moyens de diffusion utilisés.
- une originale

RNCP36367BC03 — Réaliser des photographies destinées à intégrer une action de communication interne ou externe d'une direction ou service exerçant des missions de sécurité intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un entretien d'analyse de la demande auprès du commanditaire de la photographie (service d'enquête, chef de service ...) ou du besoin du chef de service.
- Identifier le contexte de la prise de vue et ses particularités techniques.
- Proposer une action de communication ayant pour support une réalisation photographique (contexte, public visé, objectif visé, support intégrant la photographie, modes de réalisation, délai et durée de mise en œuvre).
- Présenter un projet argumenté et détaillé de réalisation photographique (lieu de réalisation, délai, moyens et effectifs engagés)
- Identifier les moyens techniques adaptés à la prise de vue réalisée dans un contexte professionnel et un objectif précis (boîtier, objectifs, accessoires ou autres moyens de captation, tenue et protections particulières liées au lieu et au contexte d'intervention : tenue, gilet par balle, casque, moyens de défense)
- Intégrer les principes légaux du respect de la vie privée et du droit à l'image qui en découle
- Procéder à la réalisation technique de la prise de vue en intégrant les exigences de mise au point, les règles de cadrage, les conditions de luminosité et l'exposition, le positionnement et le mouvement du ou des sujets, les particularités de l'environnement, les contraintes opérationnelles et légales d'accès au lieu de la prise de vue (lieu présentant un risque ou un danger, zone à accès restreint, lieu public ou privé).
- Proposer une photographie dont la taille et le format seront adaptés au mode de diffusion.

- Retoucher les images et adapter leur taille, poids ou format afin d'en optimiser l'adaptation au support, au moyen de diffusion et à l'objectif de communication visé.
- Proposer les clichés photographiques à la validation et effectuer les éventuels correctifs sollicités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation, à l'issue de la formation et dans un délai de 2 ans, de trois photographies destinées à intégrer une action de communication, et accompagnées pour chacune d'une fiche individuelle précisant le contexte de la commande, les moyens de production, et les moyens de diffusion utilisés.

Les photos doivent être en format JPEG, avoir une taille en 1024 X 768 px et doivent contenir leurs données EXIF.

RNCP36367BC04 — Réaliser une vidéo destinée à intégrer une action de communication interne ou externe d'une direction ou d'un service exerçant des missions de sécurité intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un entretien d'analyse de la demande auprès du commanditaire de la vidéo ou d'analyse du besoin du chef de service.
- Identifier le contexte de la prise de vue et ses particularités techniques.
- Proposer une action de communication ayant pour support une réalisation vidéo (contexte, public visé, objectif visé, support intégrant la vidéo, modes de réalisation, délai et durée de mise en œuvre).
- Présenter un projet argumenté et détaillé de réalisation vidéo (lieu de réalisation, délai, moyens et effectifs engagés).
- Identifier les moyens techniques adaptés à la prise de vue réalisée dans un contexte professionnel et un objectif précis (Caméras, smartphone, objectifs, accessoires ou autres moyens de captation vidéo ou sonore, tenue et protections particulières liées au lieu et au contexte d'intervention : tenue, gilet par balle, casque, moyens de défense)
- Intégrer les principes légaux du respect de la vie privée et du droit à l'image qui en découle.
- Procéder à la réalisation technique de la prise de vue en intégrant les exigences de mise au point, les règles de cadrage, les conditions de luminosité et l'exposition, le positionnement et le mouvement du ou des sujets, les particularités de l'environnement, les contraintes opérationnelles et légales d'accès au lieu de la prise de vue (lieu présentant un risque ou un danger, zone à accès restreint, lieu public ou privé).
- Écrire un scénario (pitch, synopsis court) et séquencer le film (storyboard, synopsis long).
- Créer et enregistrer un projet vidéo, faire l'acquisition des sources vidéo (rushes), effectuer le dérushage et organiser son chutier.
- Établir un plan de montage, organiser et ajuster les transitions, réaliser l'habillage visuel et sonore du film, ajouter les titres, titrages et génériques, procéder aux étalonnages.
- Procéder à un export du film dans les formats et résolutions adaptés au mode de diffusion envisagé.
- Proposer la vidéo à la validation et effectuer les éventuels correctifs sollicités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation, à l'issue de la formation et dans un délai de 2 ans, du montage d'une vidéo destinée à être intégrée à une action de communication interne ou externe, et accompagnée d'une fiche individuelle précisant le contexte de la commande, les conditions de tournage, de réalisation et de montage, les moyens de production, les moyens de diffusion utilisés et l'action de communication à laquelle elle sera intégrée.

RNCP36367BC05 — Organiser la communication institutionnelle de son service par la gestion et l'animation de comptes réseaux sociaux d'une direction ou d'un service exerçant des missions de sécurité intérieure.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les éléments de la doctrine de communication sur les réseaux sociaux définie par sa direction générale (stratégie nationale de création des comptes départementaux, conditions de création des comptes locaux ou nationaux, conditions de formation des personnes gestionnaires de ces comptes, stratégies de communication digitale, processus de validation des éléments publiés, mise en commun des moyens locaux de publication pour toutes les directions...).
- Maîtriser les conditions de création et d'utilisation de chacun des réseaux sociaux utilisés (ex : Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat, Linkdin, Flickr....).
- Organiser et mettre en œuvre un plan de communication interne relatif à la création de ce compte.
- Organiser et mettre en œuvre un plan de communication externe relatif à la création de ce compte.
- Identifier les axes de communications pouvant être déclinés via les réseaux sociaux (ex : annonce d'événements,

valorisation et explication des missions, appels à témoins, diffusions de messages visant à rassurer la population ou créer des conditions favorables d'interventions, publication de démentis...)

–Établir un plan prévisionnel d'actions (calendaires) prenant en compte les événements prévisibles pouvant faire l'objet d'une

communication via les réseaux sociaux.

– Identifier l'ensemble des ressources validées et adaptables créées par le ministère de l'intérieur ou son service national de communication de sa direction générale.

– Intégrer la communication via les comptes réseaux sociaux départementaux à la stratégie globale de communication locale ou spécialisée de son service en proposant de manière régulière et pertinente des publications répondant aux besoins d'information du public et de communication de son service.

– Opérer une veille des réseaux sociaux pour proposer une réponse rapide et appropriée via l'emploi des réseaux sociaux à une problématique de communication imprévue (ex : réponse à une polémique naissante sur les réseaux sociaux, événement pouvant porter atteinte à l'ordre ou à la sécurité publique, ou tout événement pouvant avoir une incidence sur la perception par le public de l'action des services de sécurité intérieure).

– Créer et diffuser des messages de nature à favoriser l'intervention de services de secours ou d'intervention, des messages d'informations relatifs aux moyens engagés sur une opération ou aux moyens engagés de nature à rassurer la population, des messages de nature informative et/ou de prévention, des messages de nature à faire taire les rumeurs et contre-vérités pouvant impacter l'ordre public, la sécurité des personnes et porter indûment atteinte à l'image et à l'honneur de l'institution représentée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse de la gestion de la création d'un compte : son lancement, l'évolution de sa visibilité et de son suivi, de l'animation et des publications (à minima constitué par l'observation d'une période de 3 mois du compte et de 20 posts).

RNCP36367BC06 — Porter la parole de son service dans les médias

LISTE DE COMPÉTENCES

– Identifier le contexte de la demande média (type de média, ligne éditoriale, angle journalistique, délais et conditions de réalisation) et les enjeux, pour le service représenté, de la prise de parole (type de public visé, objectif de communication poursuivi et adéquation avec le type de média, son format et sa ligne éditoriale).

– Argumenter une décision d'acceptation ou de refus en réponse à une sollicitation de prise de parole médiatique.

– Rechercher l'ensemble des informations permettant une connaissance et une compréhension exhaustive de l'événement, de la thématique ou de la problématique à l'origine de la demande média et construire les éléments de langage de nature à permettre une présentation et une explication claire de l'événement, de la thématique ou de la problématique à l'origine de la demande média.

– Participer à la mise en place de conditions favorables de tournage ou d'enregistrement d'une interview réalisée en duplex depuis un lieu extérieur au média ou une infrastructure du service en créant un environnement techniquement performant (lumière, environnement, bruit, décor).

– Identifier les autres parties prenantes au débat, à l'interview, au reportage.

– Fournir, précédemment à la prise de parole ou consécutivement (reportage différé), des éléments de faits, d'explication techniques ou tactiques de nature à permettre la compréhension d'un événement ou d'une problématique afin de faciliter la construction des commentaires journalistiques.

– Incarner dans la posture, la tenue, la présentation et le langage employé, l'image et les valeurs portées par le service et au-delà par l'institution représentée.

– Présenter des éléments de langages appropriés, pertinents et répondant à la fois aux interrogations du média et aux attentes du service.

– Identifier et proposer des illustrations vidéo.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 simulations proposées à partir de situations professionnelles reconstituées nécessitant une prise de parole en direct ou en différé dans un

média radio, TV , Web ou presse écrite.

Le candidat doit obtenir la moyenne à chacune des simulations et ne pas connaître de manquement dans un des items éliminatoires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de chargé de communication s'exerce au sein des services de l'État (ministères) et collectivités territoriales. Au ministère de l'Intérieur, le chargé de communication de sécurité intérieure peut exercer ses fonctions au sein de service de sécurité intérieure départementaux, régionaux, zonaux ou nationaux, dans des directions spécialisées ou au sein des directions générales.

Dans le secteur privé, l'activité de chargé de communication s'exerce au sein d'entreprises, d'agences de communication, de sociétés de service, d'organismes culturels, d'association et en indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

chargé de communication, chargé des relations publiques, chargé de communication interne, chargé de communication externe, chargé de communication web, charge des relations extérieures, chargé des relations presse, responsable de la communication, consultant en communication

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Présidence : Le directeur général de la Police nationale ou sur délégation le chef du Service d'information et de communication de la Police nationale (SICoP) ou son adjoint

Membres :

le coordinateur des chargés de communication de la Police nationale, le chef du pôle média du SICOP ou son adjoint, un représentant de la structure de formation des chargés de communication (DCRFPN)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Présidence : Le directeur général de la Police nationale ou sur délégation le chef du Service d'information et de communication de la Police nationale (SICOP) ou son adjoint

Membres : Le chef du pôle média du SICoP ou son adjoint, un représentant du pôle communication digitale du SICOP, un représentant de la structure de formation des chargés de communication (DCRFPN), un représentant de chaque direction représentée parmi les candidats à la certification

(gendarmerie nationale, préfecture de Police de Paris, Brigade des sapeurs-pompiers de Paris), un représentant de la presse nationale écrite, TV ou radio

Base légale

Date de décision 25/04/2022

Durée de l'enregistrement 5 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 25/04/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	8	0	100 %	—
2019	6	0	100 %	—
2018	11	0	100 %	100 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://dcrfpn.minint.fr/index.php/certifications-professionnelles>

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/certifications-de-la-gendarmerie-disponibles-via-la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36367/>